Montabaur (All.) : le policier prédicateur refuse de serrer la main de sa collègue

24/07/2017 à 17h00

Les collègues de cet homme ne s'attendaient vraiment pas à sa réaction lors d'une cérémonie qui a eu lieu en mai. […] **il a refusé de serrer la main de sa collègue** lors d'une cérémonie organisée à Montabaur [*Rhénanie-Palatinat*] pour fêter les promotions. Aux collègues présents, parmi lesquels des supérieurs, il a expliqué avoir agi **pour des raisons religieuses**. C'est ce qu'a confirmé vendredi [*21 juillet*] le ministère de l'Intérieur à Mayence.



[…] Le ministère de l'Intérieur a annoncé vendredi qu'une **procédure disciplinaire** a été ouverte contre cet homme à la préfecture de police de Coblence. Selon le ministère, les sanctions peuvent aller de la réprimande au renvoi.

Dirk Herbert, député CDU au landtag, a déclaré au «Rhein-Zeitung» qu'il connaissait des cas en Rhénanie-Palatinat où des fonctionnaires ou des employés de la fonction publique «ont refusé pour des raisons religieuses de serrer la main à des femmes dans l'exercice de leur fonction». […]

Ni ses collègues, ni le ministère de l'Intérieur ne peuvent […] expliquer le comportement du fonctionnaire. Certes, **ce fonctionnaire s'est engagé en tant que prédicateur dans une communauté musulmane**. Mais cette dernière est considérée comme discrète, selon ce qu'en sait la police. «Ce policier a été embauché en tant que musulman. Il n'est pas un converti. Il passait jusqu'à présent pour un **fonctionnaire fiable et**

consciencieux“[…]

[…] Selon la communauté [*musulmane*], **il est traditionnellement justifié de ne pas serrer la main des femmes, c’est une façon de leur rendre hommage**. Cependant, il y a des professions qui rendent nécessaire le contact mutuel entre hommes et femmes, médecin, oculiste ou même policier. Il revient à chacun de décider si sa profession est compatible avec ses convictions religieuses.

(Traduction Fdesouche)

Source